



TOUS POUR COURBEVOIE

Groupe d'opposition municipale, regroupant le PS, EELV, le Modem et des citoyens actifs



Stationnement

les Courbevoisiens paieront

En septembre 2013, les élus UMP ont transféré la gestion des parkings municipaux à la société SAGS, en se gardant bien d'informer les habitants sur les conséquences d'une telle décision, à savoir une hausse excessive des abonnements et des tarifs horaires dès 2015 ! Malgré la fronde récente des usagers, le Maire de Courbevoie, Jacques Kossowski, et sa majorité sont demeurés sourds aux attentes des Courbevoisiens.

➔ DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2015, LES TARIFS ONT EXPLODÉ DANS LES PARKINGS MUNICIPAUX :

- **Augmentation** des abonnements de 10 %
- Tarifs horaires en très **forte augmentation, jusqu'à 36 % à Charras!**
- Places attribuées dans les parkings de **manière banalisée et non plus nominative.**
- Entretien des parkings et **travaux de rénovation** inexistants !
- Certains parkings **laissés à l'abandon** sur le plan de la salubrité et de la sécurité.
- Tarifs revus à la hausse chaque année **jusqu'en... 2033 !**
- Aucune date fixée pour la **réunion de concertation** avec les usagers, contrairement aux promesses de la majorité municipale.

LES PROPOSITIONS DU GROUPE TOUS POUR COURBEVOIE

- **Réattribution de places réservées** et modalités d'attribution transparentes
- **Hausse** des tarifs **raisonnable** et prévisible jusqu'à la fin du contrat en 2033 !
- **Plan prévisionnel** des travaux présenté aux usagers avant toute hausse et **état réel d'avancement** en fin d'année
- Tarif identique pour tous les locataires de l'Office HLM
- Mise en place d'un comité des usagers pérenne pour exercer un **contrôle** sur les conditions d'exécution du contrat de DSP, en toute transparence.
- **Sécurisation des parkings** par une présence humaine

Stationnement dans les parkings municipaux	Tarifs 2015
Abonnement hebdomadaire (7jours)	35,20 €
Ticket Horaire perdu (par jour)	22 €
Carte d'abonné perdue ou détériorée	20 €
Résident	
Auto - place banalisée abonnement mensuel	82,50 €
Auto électrique - place et recharge abonnement mensuel	65,10 €
Gros gabarit - place banalisée abonnement mensuel	82,50 €
Moto - abonnement mensuel	40,70 €
Velo - abonnement mensuel	5 €
Ajoux	
Auto - place banalisée abonnement mensuel	66,50 €
Moto - abonnement mensuel	37 €

Non Résident	Tarifs 2015
Auto - Place banalisée abonnement mensuel	93 €
Auto électrique - place et recharge abonnement mensuel	65,10 €
Gros gabarit - place banalisée abonnement mensuel	139,50 €
Moto - Abonnement mensuel	46,50 €
Velo - Abonnement mensuel	5 €
Autres	
Flotte de véhicules	10 % de réduction sur tarif banalisé entre 5 et 15
PMR	50 % de réduction sur tarif banalisé

(Source : Délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2014)

TOUS POUR COURBEVOIE

Groupe d'opposition municipale, regroupant le PS, EELV, le Modem et des citoyens actifs

 www.touspourcourbevoie.fr

 www.facebook.com/TousPourCourbevoie

 [TPCourbevoie](https://twitter.com/TPCourbevoie)

 TousPourCourbevoie@gmail.com

➔ À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2015: EXPLOSION DES TARIFS DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

- La Mairie **généralise** le **stationnement payant** dans tous les quartiers.
- La mise en place de zones résidentielles et de quartiers dits « hyper-centre ou commerçants » crée des **inégalités entre les Courbevoisiens**.
- Une **carte de résident** facturée 30 € par mois est instaurée **UNIQUEMENT** sur les zones résidentielles.
- Les autres usagers devront s'acquitter de **tarifs journaliers pouvant atteindre 32 €!**
- Une carte de **NON RÉSIDENT**, destinée à ceux qui travaillent à Courbevoie mais n'y habitent pas, est proposée à un tarif mensuel de 50 €.
- La **gratuité** de stationnement est **supprimée** entre 12 h et 14 h
- Les tarifs de stationnement vont connaître des hausses pouvant aller **jusqu'à 300 %!**
- **Des places de parking vont être supprimées** dans le cadre des grands projets comme la Gare de Bécon, Eole ou le Grand Paris.

En 2013, l'opposition municipale avait voté **CONTRE** les tarifs, **CONTRE** la durée de la DSP (20 ans !) et **CONTRE** les modalités de gestion du contrat.

LES PROPOSITIONS DU GROUPE TOUS POUR COURBEVOIE

- **Suppression des différentes zones de stationnement** et création d'un tarif résidentiel pour tous
- **Harmonisation avec** la Ville de **Puteaux** dont les tarifs de stationnement sont 10 fois moins chers (la Communauté d'Agglomération servirait enfin à quelque chose...)
- Mise en place de **solutions alternatives de stationnement** sur les secteurs des grands projets comme la Gare de Bécon, Eole ou le Grand Paris.

Libellé

Tarifs 2015

Stationnement sur voirie	Zone résidentielle	Zone hyper - centre (commerçante)
Les 20 premières minutes	0,60 €	0,80 €
1 heure	1,60 €	2 €
2 heures	3,20 €	4 €
3 heures	4,80 €	6 €
4 heures	6,40 €	8 €
5 heures	8,20 €	12 €
6 heures	10 €	16 €
7 heures	12 €	20 €
8 heures	14 €	24 €
9 heures	16 €	28 €
10 heures	18 €	32 €
Du 1 ^{er} au 31 août	Gratuit	Gratuit
Tarif résidentiel à la journée	2,50 €	Non utilisable
Carte mensuel non résident	50 €	Non utilisable
Carte mensuel professionnels de santé et artisans réparateurs d'urgence	50 €	utilisable
Véhicules portant le macaron GIC/GIG (sur emplacement matérialisé)	Gratuit limité à 3h consécutives	Gratuit limité à 3h consécutives

(Source : Délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2014)

➔ LES ACTIONS DU GROUPE TOUS POUR COURBEVOIE DEPUIS LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

- Un **communiqué de presse** qui dénonce l'augmentation des tarifs. L'article a été repris dans le Parisien du 2 décembre 2014
- **Le dépôt d'un Vœu au conseil municipal** du 15 décembre 2014, demandant :
 - Le gel des tarifs pour 2015, le temps d'engager une véritable consultation avec les représentants des locataires et les conseillers de quartier
 - La renégociation de l'évolution des tarifs chaque année, avec une augmentation maîtrisée
 - La réduction de la durée de la Délégation de Service Public à un délai raisonnable
- Un **communiqué de presse** pour dénoncer l'inégalité de traitement entre zones résidentielles et zones hyper-centre
- Un **courrier au Maire**, lui demandant de se positionner officiellement sur tous les sujets évoqués.
- **Le Maire est aux abonnés absents depuis le conseil municipal !**